

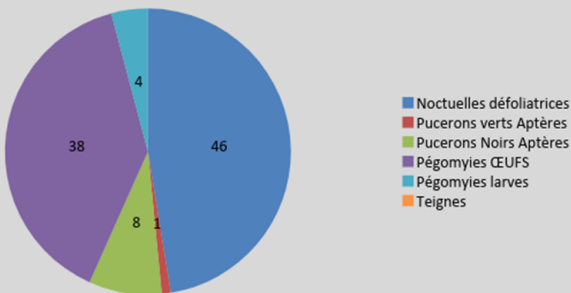


- **BETTERAVE SUCRIÈRE** : Noctuelles défoliatrices : Activité en baisse, mais continuer la surveillance - Maladies foliaires : Cercosporiose en évolution dans l'Aisne
- **MAÏS** : Ecllosion des premières pontes de pyrales

## BETTERAVES

81 parcelles sont observées cette semaine.

81 parcelles observées



Chenille parasitée (photo C. Gazet CRA)

**Le temps sec et chaud actuel est toujours favorable à l'activité des chenilles de noctuelles défoliatrices.** Leur présence est en léger recul, en comparaison à la semaine dernière. Des cocons se sont formés et les vols de papillons ont déjà repris. Parmi les parcelles concernées par ce ravageur, 37% ont atteint le seuil de nuisibilité : 50% de plantes avec traces de morsures récentes, déjections et chenilles.



Chenille de noctuelle et cocon - P. Delot BASF

**Les pucerons noirs sont toujours observés** mais ne présentent aucun danger pour la culture

51% des parcelles observées présentent des pontes de pégomyies. Très peu de larves présentes: seules 5% des parcelles sont signalées avec présence d'asticots, ce qui est bien en dessous du seuil de nuisibilité (50% des plantes avec galeries et présence d'asticots).

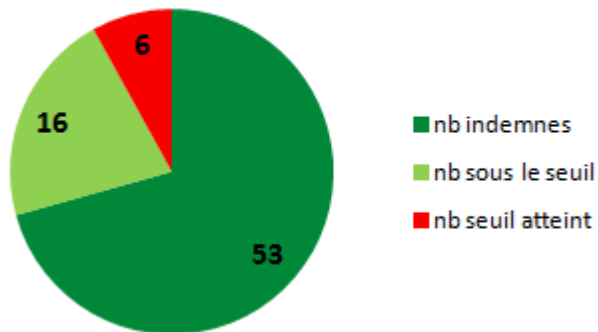


œufs de pégomyies sur la face inférieure de la feuille- ITB 59/62

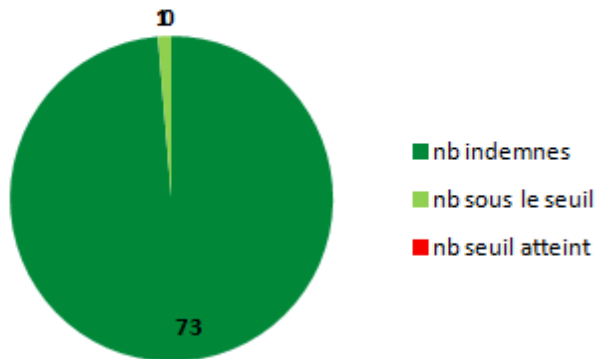
# Maladies foliaires

83 parcelles observées

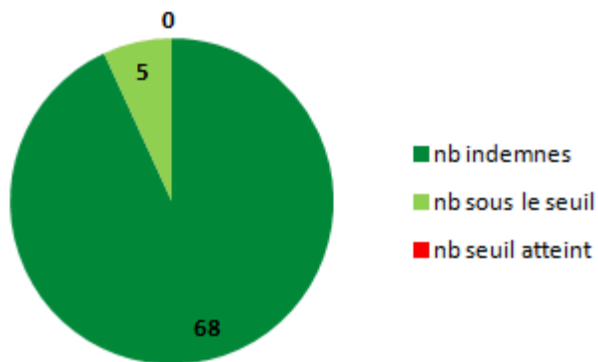
### cercosporiose parcelles sans protection



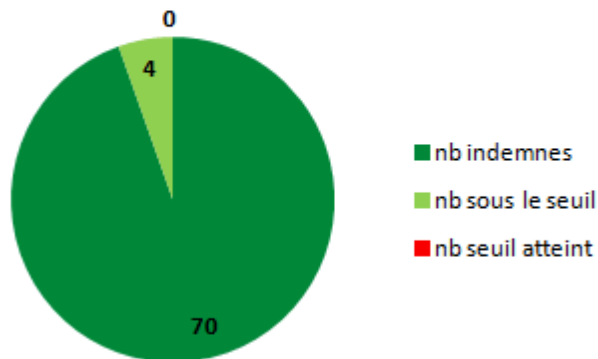
### ramulariose parcelles sans protection



### rouille parcelles sans protection

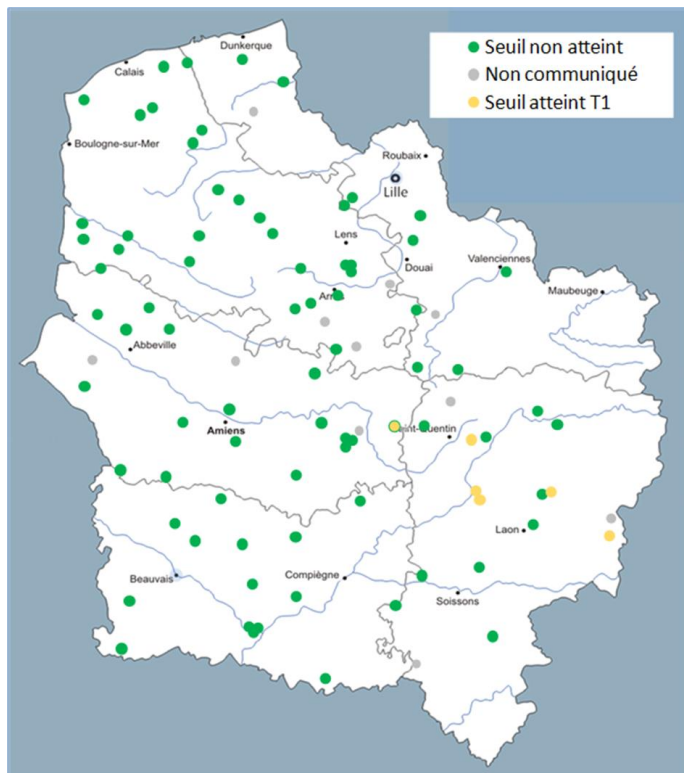


### oïdium parcelles sans protection



L'évolution des maladies du feuillage est lente dans la grande majorité des parcelles du réseau. La cercosporiose se développe principalement dans les zones à risque historiques du département de l'Aisne. 6 parcelles ont atteint à ce jour le seuil de déclenchement. Pour les autres maladies, rouille ou oïdium, aucune parcelle n'atteint un seuil de nuisibilité.

## Carte de vigilances Cercosporiose



**Seuils indicatifs de risque maladies du feuillage de la betterave  
(% de feuilles avec symptômes)**

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <b>avant la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

# MAÏS

17 parcelles de maïs sont observées.

## Stade :

De 9 feuilles visibles à floraison femelle.

Les floraisons sont très précoces cette année (encore plus précoces qu'en 2017)

Elles interviennent une fois que toutes les feuilles sont visibles (le nombre de feuilles dépend du groupe de précocité de la variété, il est au minimum de 16 feuilles dans la région).

Ainsi, on considère que la floraison mâle est atteinte lorsque 50% des plantes ont le maître brin de la panicule qui a sur 1/3 de sa longueur au moins 10 fleurs ouvertes ou 30 anthères visibles. Ensuite intervient la floraison femelle : on considère comme fleurie, une plante dont les soies de l'épi principal sont visibles.

Avec les températures très chaudes, le délai entre ces 2 stades est très raccourci et il n'est pas rare d'observer cette année des parcelles où les 2 floraisons ont lieu de manière simultanée.



Floraison mâle (C. GAZET, CA59-62).



Floraison femelle (C. GAZET, CA59-62).

## Pucerons :

Espèces de pucerons	Nombre de sites	Intensité
<i>Métopolophium dirrhodum</i>	5	indemnes de pucerons
	5	avec 1 à 10 pucerons/plante
	1 à Boussicourt (80)	entre 11 et 50 pucerons/plante
<i>Sitobion avenae</i>	4	indemnes de pucerons
	6	avec 1 à 10 pucerons/plante
	1 à Nesles-la-Montagne (02)	entre 11 et 50 pucerons/plante

*Rhopalosiphum padi* : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondant ont été largement décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 19, du 26 juin 2018).



*Métopolophium dirrhodum*,  
(C. GAZET, CA59-62).

*Sitobion avenae* (C. GAZET, CA59-62).

## Analyse du risque :

Les niveaux de populations de pucerons restent relativement stables. Les seuils indicatifs de risque ne sont pas atteints. Avec la sortie des panicules, *Rhopalosiphum padi* est à surveiller (pour le *Rhopalosiphum*, le seuil indicatif de risque est de 1 panicule sur 2 colonisée au stade " floraison mâle").

Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment.

Cette semaine le nombre d'observations d'auxiliaires est en augmentation. **Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle participe à la régulation naturelle des populations de pucerons.**



Syrphe adulte, dont la larve se nourrit de pucerons (C. GAZET, CA59-62).



Œuf de chrysope, la larve est prédatrice des pucerons (C. GAZET, CA59-62).



Coccinelle à 14 points (C. GAZET, CA59-62).



Cantharide adulte prédateur occasionnel de pucerons (C. GAZET, CA59-62).

## Pyrale :

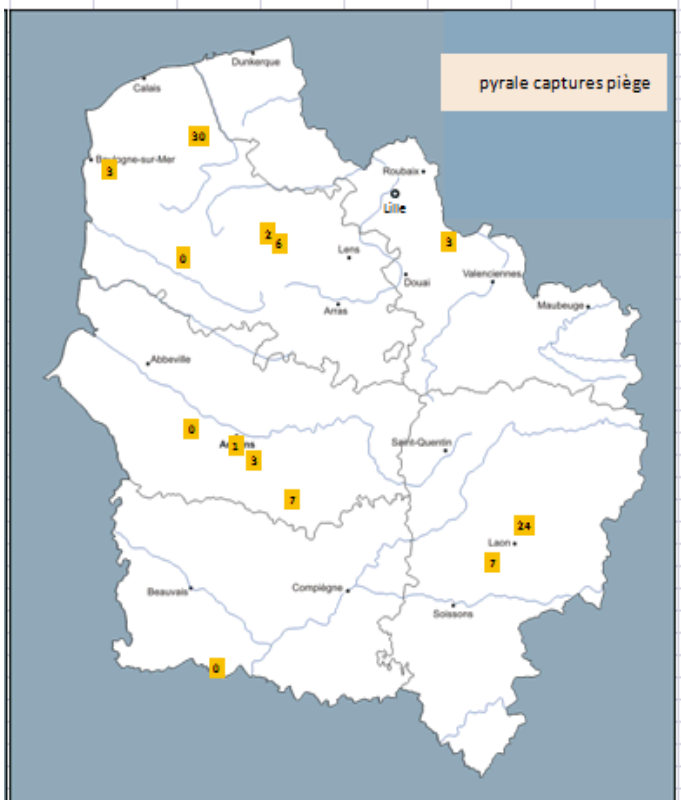
### Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), il n'y a plus de chrysalide en cours de nymphose. L'émergence des papillons est complète.

### Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, sur les 18 pièges pyrale :

- 1 piège est indemne de captures ;
- **17 pièges ont capturé entre 1 et 36 papillons** cumulés sur 5 semaines;



Commune	code Postale	Nombre d'adulte pyrale piégé			
		Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Cumul
<a href="#">ROYAUCOURT-ET-CHAILVET</a>	02000	-	5	7	12
TROSLY-LOIRE	02300	9	2		11
<a href="#">NESLES-LA-MONTAGNE</a>	02400	-	1	1	2
BUCY-LES-CERNY	02870	9	3	24	36
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293		4		4
SAMEON	59310		9	3	12
BELLE-EGLISE	60540	0	11	0	12
FRESSIN	62140		0	0	0
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260		2	6	8
BAINCTHUN	62360		0	3	3
AUCHEL	62260	0	-	2	2
EPERLECQUES	62910			30	30
NEUILLY-L'HOPITAL	80132		2		2
<a href="#">QUESNOY-SUR-AIRAINES</a>	80270	1	0	-	1
CAVILLON	80310	3	1	0	4
COTTENCHY	80440	0	5	3	8
BOUSSICOURT	80500	1	14	7	27
SAINT-FUSCIEN	80680	14	3	1	18

### Suivi des pontes:

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", l'évolution des pontes doit être suivie en observant attentivement la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure principale, zone où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

**Cette semaine, les premières pontes éclosent (3% des pieds) sont observées dans une parcelle à Boussicourt (80) avec sur un total de 18% de pieds porteurs (dont 6% de nouvelles pontes et 9% de pontes "têtes noires"). A Cottency (80) on note la présence de 2% de pontes fraîches.**

**Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.**

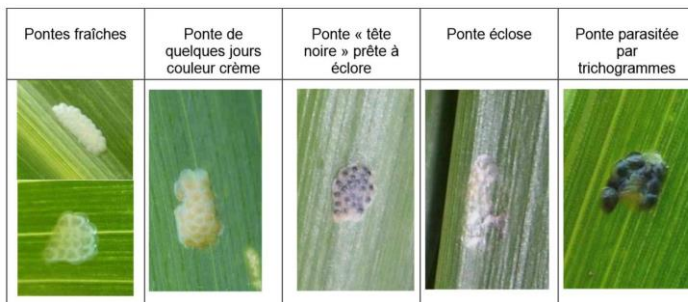
L'incubation des pontes dure entre 5 et 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", se prolonge jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

### Analyses des risques :

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit sur l'ensemble de la région, dans les secteurs habituellement concernés (vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 17 du 12 juin 2018) et selon les observations de pontes dans vos parcelles.

**Avec les premières éclosions de ponte de pyrale, la culture de maïs entre dans la période de risque.**

**La lutte biologique contre les pontes (trichogrammes) doit avoir été déjà mise en place.** Le stade "chenille baladeuse" est le stade le plus vulnérable aux solutions chimiques. Des solutions de biocontrôle existent également pour lutter contre les larves de pyrale.



Source : BSV Franche Comté

## Cicadelles :

Des dégâts de **cicadelles vertes** (*Zyginidia scutellaris*) sont signalés, à Sameon (59) et Boussicourt (80).

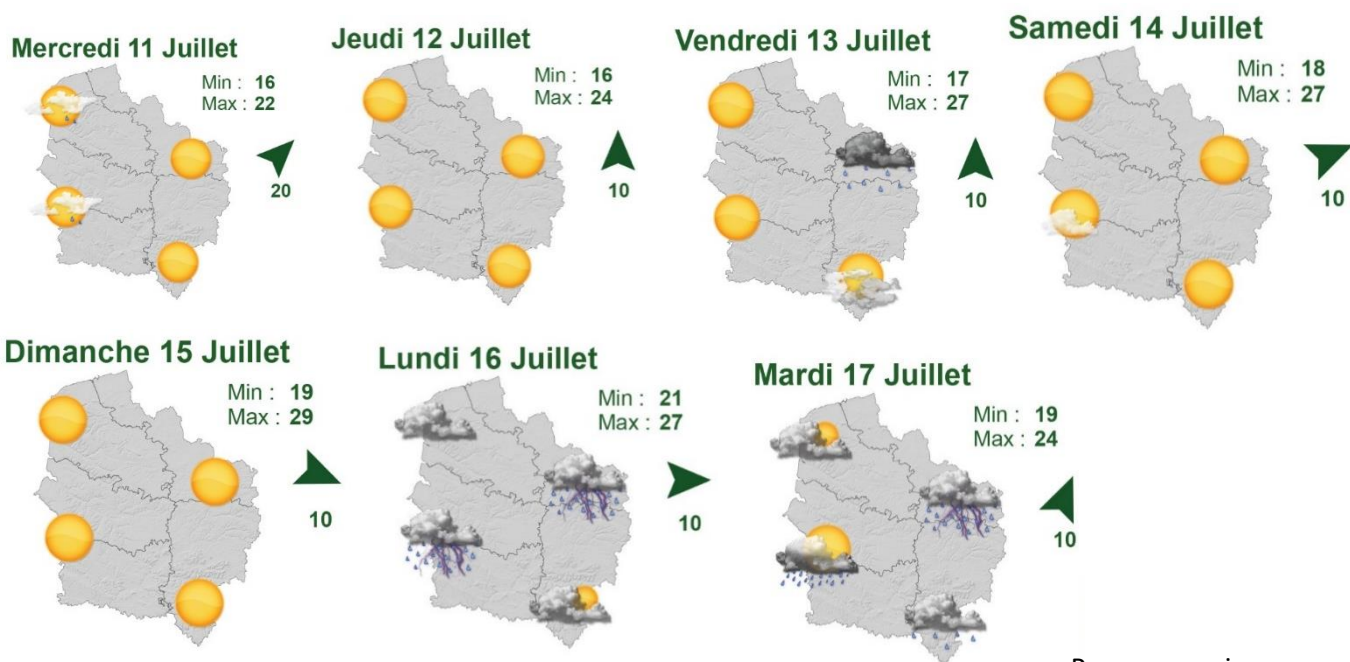
Les adultes et les larves provoquent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes. Elles peuvent ensuite provoquer le dessèchement des feuilles. La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.



Piqûres de cicadelle (C. GAZET, CA59-62)

## MÉTÉOROLOGIE



Pour en savoir + :

Rendez-vous sur : [www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

**Directeur de la publication :** Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

**Animateurs filières et rédacteurs :** **Céréales :** J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Mais :** B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture, de la Somme. **Betteraves :** H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

**Avec la participation de :** ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA., M. Champion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

**Coordination et renseignements :** Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

**Mise en page et diffusion :** Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://DRAAF Hauts-de-France) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](http://Chambres d'Agriculture Hauts-de-France)

**Avec la participation de :**